



VIGNOLE INNOVANT ET ÉCO-RESPONSABLE - V.I.E.

Quatre ans après sa création, le V.I.E. fait la preuve de son modèle

Créé en 2018 par l'Anivin de France avec l'accompagnement technique de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), le Vignoble Innovant et Éco-responsable (V.I.E.), dédié à Vin De France, s'impose aujourd'hui comme un modèle viticole vertueux et rentable, créateur de solutions intelligentes pour répondre à la demande des marchés et aux enjeux du développement durable.

Vignoble dédié 100 % à la production de Vin De France, le V.I.E. privilégie une nouvelle approche de la culture de la vigne en offrant aux vignerons un modèle de production rentable, pérenne et respectueux de l'environnement, gage d'opportunités pour les jeunes viticulteurs. « C'est un système gagnant-gagnant. Les volumes produits nous permettent d'assurer le sourcing, durable et équitable, nécessaire pour répondre à la demande croissante en Vin De France sur les marchés mondiaux. C'est un enjeu stratégique pour l'avenir de notre filière », explique Bruno Kessler, Président de l'Anivin de France et Chief Winemaker chez Cordier by InVivo.

Deux sites pilotes de trente hectares dans l'Aude (Ouveillan et Bram) ont ainsi été créés en 2018 avec l'appui technique de l'IFV afin d'expérimenter les six leviers vertueux sur lesquels le V.I.E. repose. Aujourd'hui, les résultats le prouvent, le V.I.E. est un guide pour conduire avec succès son vignoble en Vin De France. « C'est un modèle vertueux et rentable, créateur d'une viticulture intelligente. L'approche décomplexée permise par la liberté offerte par Vin De France fait de ces vignobles de véritables laboratoires collaboratifs d'innovation, favorisant la diffusion et le partage des bonnes pratiques pour demain. »

« Les sites pilotes V.I.E. constituent un formidable démonstrateur. Ils nous permettent d'imaginer de nouvelles pratiques viticoles pour affronter les défis de demain. »

Bruno KESSLER, Président de l'Anivin de France, Chief Winemaker chez Cordier by InVivo

V.I.E. : SIX PILIERS VERTUEUX

Le modèle du V.I.E. repose sur six leviers, allant de l'implantation du vignoble au système de conduite.

INSTALLATION DU VIGNOLE

Choix et nombre de ceps à l'hectare, mode de palissage, hauteur, longueur et largeur des rangs.
Bénéfices : optimisation de la mécanisation, parcelles adaptées au mode de conduite, réduction des coûts d'entretien, pérennité du modèle.

ENCÉPAGEMENT

• Cépages français reconnus mondialement (Chardonnay, Cabernet-Sauvignon, etc.)
• Variétés résistantes (Floréal, Artaban)
Bénéfices : réduction des intrants, cépages adaptés à l'attente des marchés

FERTIRRIGATION

Irrigation fertilisante en goutte-à-goutte de la vigne (enterrée et dans l'inter-rang), pilotée avec précision.
Bénéfices : gestion de la ressource en eau et des apports de nutriments, conduite du profil organoleptique, rendement et profil maintenus.

VIE DU SOL

Pas d'utilisation d'herbicide dans le rang, enherbement et couverts végétaux.
Bénéfices : accroissement de la matière organique, captation de CO₂, préservation de la biodiversité, meilleure fertilité des sols.

SANTÉ DU VÉGÉTAL

Protection raisonnée en fonction des conditions climatiques avec utilisation des modèles de prévision des maladies cryptogamiques. Traitement via pulvérisateurs confinés et face par face.
Bénéfices : réduction des intrants, limitation des coûts et préservation de la biodiversité.

MÉCANISATION

Système de taille mécanique précise en cordon unilatéral libre.
Bénéfices : régularité du niveau de rendement, nombre de grappes plus important et taille de baies plus petite, vin à haute expression aromatique, maîtrise des coûts : temps réduit d'intervention, flexibilité, etc.

V.I.E. : un modèle viticole qui change la donne



Bruno KESSLER,
Président de l'Anivin de France
Chief Winemaker chez Cordier
by Invivo

UNE RÉPONSE À LA DEMANDE DES MARCHÉS

« Depuis sa création en 2010, la dénomination Vin De France Cépage connaît un succès sans précédent à l'export. Les résultats 2021 sont d'ailleurs éloquentes avec une croissance de 9 % en volume par rapport à 2020. Dans ce contexte de demande mondiale en Vin De France Cépage, nous avons créé le Vignoble Innovant et Éco-responsable (V.I.E.), un modèle viticole pilote qui, après quatre ans d'expérimentations, fait désormais ses preuves. Notre ambition vise à construire une filière Vin De France, de la parcelle au verre. L'extension du modèle V.I.E. doit nous permettre, avec les volumes produits en VDF, de relever le défi de l'approvisionnement des marchés et de maintenir notre leadership dans le monde. »



Serge TINTANÉ,
Vice-Président de l'Anivin de France,
viticulteur et Président de Caves
& Vignobles du Gers (32)

UNE RENTABILITÉ DURABLE

À Cazaubon (Gers), Serge Tintané est un pionnier du V.I.E. Aujourd'hui, il cultive quarante hectares de vignes selon ce principe sur les quatre-vingts de l'exploitation. Convaincu de la pérennité du système, il a accompagné l'installation, en 2021, de son fils de vingt-six ans. « Grâce aux expérimentations menées sur les deux sites pilotes et à la création d'un simulateur de calcul en ligne (voir ci-contre), nous pouvons confirmer qu'un vignoble de trente hectares dégage en moyenne, à partir de la troisième année de production, une marge entre 4 950 euros et 6 700 euros par hectare. Outre la maîtrise de la qualité et des coûts que le modèle procure, c'est un vignoble qui assure une rentabilité durable. »



Les deux vignobles pilotes sont conduits par deux partenaires clés :
Arterris (Bram)/Vendéole et Bastien Campoy (Ouveillan)/Grands Chais de France.



Éric SERRANO,
Directeur du pôle Sud-Ouest de l'IFV
(Institut Français de la Vigne
et du Vin)

UN VIGNOBLE AGROÉCOLOGIQUE

Enherbement, fertirrigation, couverts végétaux, haies ou encore variétés résistantes... « Le V.I.E. intègre dans son modèle l'utilisation de pratiques agroécologiques. C'est dans son ADN. Nous y associons des outils d'aide à la décision (OAD), comme des capteurs, qui favorisent une conduite raisonnée du vignoble, notamment sur les traitements. Avec ce modèle, nous réussissons à augmenter la fertilité des sols, à réduire l'empreinte carbone, à accroître la biodiversité et à préserver la ressource en eau. »



« Face aux enjeux climatiques, le V.I.E. offre à la filière Vin De France une voie innovante : celle d'expérimenter à grande échelle un modèle de production agroécologique qui répond au défi de la réduction de son empreinte carbone. »

Christophe RIOU, Directeur Général de l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin)

Bastien CAMPOY,
viticulteur du site pilote V.I.E.
d'Ouveillan (11)

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VERTUEUX

À trente-trois ans, Bastien Campoy, viticulteur à la cave d'Ouveillan (Aude), gère 45 hectares de vignes, dont 30 en V.I.E. Cet ancien carrossier passionné de vin franchit le pas en 2018, à l'âge de vingt-six ans, séduit par le modèle V.I.E. « Il propose des solutions techniques préalablement validées par l'IFV, donc rassurantes pour un jeune qui se lance, avec des débouchés tout en étant sources de flexibilité et de rentabilité. Aujourd'hui, je gère seul mon vignoble, sans faire appel à de la main-d'œuvre extérieure. Financièrement, c'est selon moi, plus intéressant que la viticulture traditionnelle. À terme, je veux être à 100 % en V.I.E. »

DES OUTILS PRATIQUES ET FONCTIONNELS

Depuis 2018, l'Anivin de France propose des outils en ligne pour aider les vignerons à s'installer en V.I.E., dont :

- des fiches thématiques (palissage, irrigation enterrée, etc.)
- des vidéos tutos et des webinaires techniques
- un simulateur de calcul en ligne intégrant plus de 40 indicateurs économiques pour évaluer sa rentabilité

www.vindefrancewines.com

Lire aussi : Olivier Zébic, *Guide pratique de la viticulture innovante*, Édition Dunod & Anivin de France, 2016, 29 €

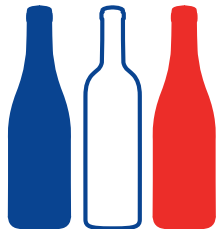


LES PERFORMANCES DE VIN DE FRANCE

Une dénomination plébiscitée sur les marchés France et Export

341 M

équivalents cols 75 cl



Source : Anivin de France 2021

15 %

des exportations
françaises de vins
tranquilles
en volume

Source : Business France 2021

Avec 341 millions d'équivalent cols 75 cl en 2021, la dénomination Vin De France représente à elle seule 15 % des exportations françaises de vins tranquilles.

EN FRANCE

+ 11 %

EN VOLUME

Source : IRI 2021 vs 2020



Source : Anivin de France 2021

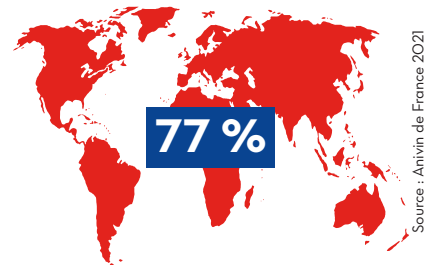
Sur le marché national, qui représente 23 % de ses ventes en volume, Vin De France se positionne comme la catégorie la plus dynamique en grande distribution (GD), affichant en 2021 une croissance de 11 % en volume.

À L'EXPORT

+ 4 %

EN VOLUME

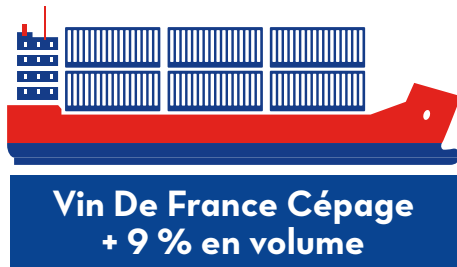
Source : Business France 2021 vs 2020



Source : Anivin de France 2021

Avec 77 % de ses volumes commercialisés à l'export, la dénomination Vin De France, grâce à ses vins de cépage créatifs, séduit les marchés internationaux, avec une hausse de 4 % en volume en 2021.

FOCUS VIN DE FRANCE CÉPAGE À L'EXPORT



Source : Business France 2021 vs 2020

Vin De France Cépage ne cesse de se développer à l'export. Les exportations dans le monde ont bondi de 9 % en volume en 2021.

TOP 5 DES MARCHÉS EN VALEUR



16 %



16 %



14 %



12 %



7 %

PROGRESSION DE VDF CÉPAGE EN VOLUME



+ 136 %



+ 36 %



+ 7 %

Source : Business France 2021 vs 2020

Vin De France Cépage est d'abord portée par cinq pays, dont les États-Unis, le premier de ses marchés avec 16 % des ventes en valeur. Les exportations de Vin De France Cépage sont dynamiques à la fois sur les marchés matures tels que la Suède (+ 36 %) et sur les destinations émergentes à l'image du Brésil (+ 136 %).

L'ANIVIN DE FRANCE

Créée en 2009, l'Association Nationale Interprofessionnelle en charge de Vin De France réunit la production et le négoce. Elle vise à promouvoir sur les marchés français et export les vins de la dénomination Vin De France, notamment en valorisant la qualité des vins (Concours Best Value Vin De France Selection) ou en faisant découvrir les cépages de France, tout en soutenant les démarches de développement durable en adéquation avec les profils de vin recherchés. Vin De France porte dans son ADN les valeurs de liberté, de qualité et de créativité.

www.vindefrancewines.com

AGENCE CLAIR DE LUNE FABRIQUE D'INFLUENCE

Cécile Luquet & Samantha Druon

cecile.luquet@clairdelune.fr - samantha.druon@clairdelune.fr
+33 (0)4 72 07 42 41 - +33 (0)7 64 01 74 35 - www.clairdelune.fr

ANIVIN DE FRANCE - ASSOCIATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE VIN DE FRANCE

Ariane Canevet - +33 (0)1 47 03 45 44

anivin@anivin.org - www.vindefrancewines.com
[@vindefrancewines](https://www.instagram.com/vindefrancewines) [in@anivindefrance](https://www.facebook.com/anivindefrance)